

## AVIS DE COURSE

Régate de Bassin n°3 – Challenge de l'Artha  
Dates complètes : 12 novembre 2017

Lieu : SOCOA – CIBOURE – Saint-Jean-de-Luz  
Autorité Organisatrice (OA) : Yacht Club Basque  
Grade 5 B

Série : INTERSERIE DERIVEURS, Optimist, Laser, Open-Bic

**La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Le règlement sportif et ses annexes de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux IND- QUILLARD DE SPORT-SOLITAIRE-DOUBLE.-
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : Yacht Club Basque – Parking des Dériveurs – Socoa – 64500 Saint Jean de Luz - au plus tard le 06 novembre 2017
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité

### 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription (maximum) du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 décembre 2018 :

**7,00 € par coureur et par journée,**

	OPTIMIST : <b>7 €</b>	Double : <b>14 €</b>	SOLITAIRES : <b>7 €</b>
--	-----------------------	----------------------	-------------------------

### 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	11/11	14h à 18h30
	12/11	8h30 à 10h00
Clôture des inscriptions	12/11	10h00
Jauges et contrôles		

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
12/11	11h00	Toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h30

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Afficher suivant les prescriptions fédérales

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type technique.

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition du Championnat de ligue voile légère.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

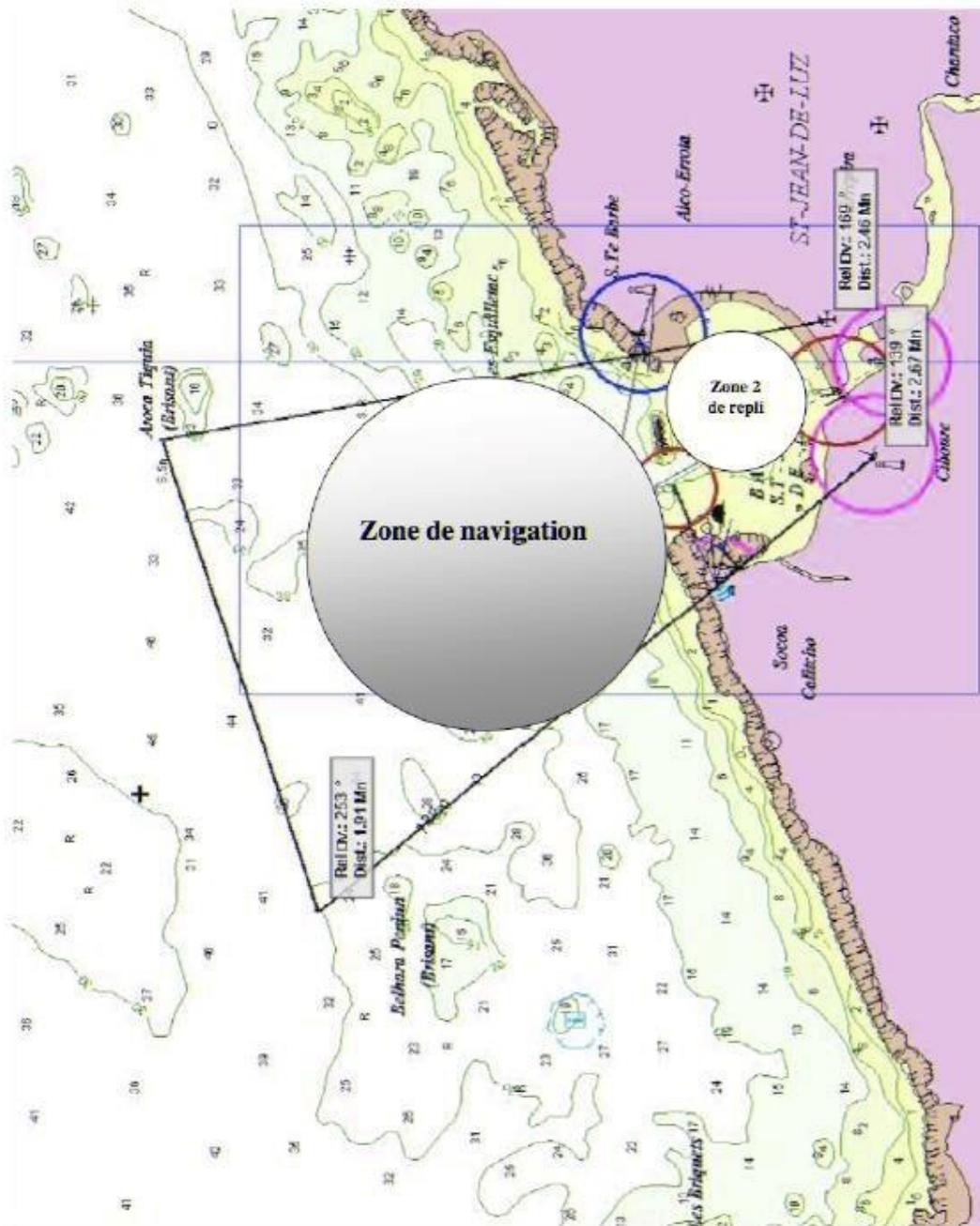
## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

## 13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
Saint-Jean-de-Luz	Saint-Jean-de-Luz/Ciboure	12/11	05h03 17h58	11h44	51

## ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE



Yacht Club Basque, Association agréée Jeunesse et des Sports  
 Parking des dériveurs 64500 Cibouze Fance  
 Tél : 05 59 47 18 31 ou 08 707 64 001, Fax : 05 59 47 60 14  
 Courriel : [contact@ycbasque.org](mailto:contact@ycbasque.org), Site : <http://www.ycbasque.org>